

Val de Sully

le mag

01

JUIN 2017

Germigny des Prés

Bray Saint Aignan

Saint Benoît sur Loire

Guilly

Les Bordes

Bonnée

Ouzouer sur Loire

Neuvy en Sullias

Saint Père sur Loire

Dampierre en Burly

Sully sur Loire

Viglain

Saint Aignan le Jaillard

Vannes sur Cosson

Lion en Sullias

Villemurlin

Saint Florent le Jeune

Isdes

Cerdon

Organisation de la nouvelle Communauté de communes.

Instant(s) de vie
En maillot, et on se jette à l'eau !
Au Conseil
En bref



Issue de la fusion de la Communauté de communes Val d'Or et Forêt et de la Communauté de communes du Sullias avec extension à la Commune de Vannes sur Cosson, la Communauté de communes Val de Sully regroupe aujourd'hui 19 communes et près de 25 000 habitants.

Depuis le 14 janvier, j'ai à cœur de développer l'action d'équipe pour porter les projets engagés par les précédentes entités et initier les projets nouveaux.

Au quotidien, et lors de temps forts qui rythment la vie de la collectivité (conseils communautaires, commissions, conseils des Maires ...) nous travaillons ensemble pour consolider et harmoniser les compétences.

C'est ce travail qui vous est présenté en pages centrales.

Pour vous permettre une vue d'ensemble dans ce premier numéro (gouvernance, projets, budget), nous avons choisi d'être synthétiques. Nous nous attacherons dans les prochains numéros, à développer plus en profondeur certaines thématiques.

Soyez assurés qu'au cours de ce mandat, entourée de l'équipe des conseillers communautaires, des conseillers municipaux qui participent aux commissions, et des services, je veillerai à améliorer, dans les domaines de compétences communautaires, la qualité de vie et les services apportés aux habitants de notre territoire.

Ensemble, nous poursuivrons le double objectif de renforcer l'attractivité économique et touristique du Val de Sully et de réduire les écarts de développement et d'équipements structurants entre les territoires Nord et Sud.

Cordialement à vous.

- Mme LEPeltier -
Présidente de la Communauté de communes du Val de Sully

DIMANCHE 27 AOÛT FOIRE AUX BESTIAUX ET À L'AGRICULTURE LOCALE

9H30 | 17H - PARC DU CHÂTEAU
SULLY SUR LOIRE



GRATUIT
MARCHÉ, RESTAURATION
ANIMATIONS



En maillot, et on se jette à l'eau !

A quelques semaines de la réouverture, les plus impatients d'entre vous auront aperçu sur internet* les grandes transformations du centre aquatique Val d'Oréane.

Une diversité d'activités pour tous.

Dès l'entrée vous serez saisis par le changement : un hall d'accueil et des vestiaires réaménagés, spacieux et fonctionnels.

Bien-être & forme

Puis à chacun son programme ! L'amélioration des prestations permettra relaxation et détente dans l'espace bien-être (sauna, jacuzzi hammam),

maintien en forme et musculation dans l'espace cardio et amusements et descentes à folle allure dans l'espace ludique extérieur (toboggan à plusieurs pistes et jeux aquatiques).

Ce nouvel espace de vie, où petits et grands pourront se détendre, s'amuser ou se dépenser, a gardé sa spécificité puisque le toit offrant la découvrabilité

totale des bassins a été rénové. Quant aux scolaires, ils retrouveront dès la rentrée un bassin d'apprentissage tout neuf, d'1.20 m de profondeur sur toute la longueur, conçu pour la découverte et le perfectionnement de la nage.

* www.cc-valdoretforet.com rubrique "Principales réalisations" ou www.facebook.com/ValdeSully



Au Conseil

Janvier

- Mise en place et composition des différentes commissions.
- Désignation des représentants aux différentes instances (CA des collèges, ADAPA...).

Février

- Convention de l'instruction des actes et autorisation liés au droit des sols.

- Approbation du paiement en ligne par les usagers via TIPI.

Mars

- Motion relative à l'implantation d'un lycée sur le territoire.
- Adhésion à Loire & Orléans Eco.
- Adhésion au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans - Loire - Sologne ainsi qu'au SCoT Forêt d'Orléans- Val de Loire.

4 villages de la Communauté de communes accueilleront le **ciné plein air**. Les projections débiteront à la

tombée de la nuit.

24 juin à Lion en Sullias, *La Cage dorée*

15 juillet aux Bordes, *Adèle Blanc-Sec*

29 juillet à Guilly, *Le Petit Prince*

5 août à Germigny des Prés, *Papa ou maman*.

Prévoyez couverture et chaises pliantes pour savourer cette pause cinéophile ! *Gratuit*.

5 **concerts** à l'Oratoire de **Germigny des Prés**. Ouverture de saison

dimanche **25 juin** à 18h

par Bortnianski, chœur orthodoxe.

Puis, le **9 juillet** à 18h, Duo

Bestiaire, piano chant / le 23

juillet à 18h, Atout Voix, chœur

de chambre / le **6 août** à 18h, La

Bel'Ebat, musique baroque

le **20 août** à 18h, Vox In Rama,

ensemble vocal médiéval.

12 € / 10 € / Abonnement possible.

exposition

Découvrez les jardins

du 17 et 18^e siècles à

Saint Benoît sur Loire

(Avenue de l'Abbaye)

Du 1^{er} juillet et 17

septembre.



« Nous allons travailler ensemble pour nos communes, pour le territoire et pour nos habitants dans le strict intérêt général »

- Mme LEPeltier -
Présidente de la C. C. du Val de Sully

Le dossier

L'ORGANISATION DE LA NOUVELLE COLLECTIVITÉ ■

Le 14 janvier 2017 s'est tenu le premier conseil communautaire au cours duquel a eu lieu l'élection de la Présidente et des neuf Vice Présidents. Chaque commune est par ailleurs représentée au prorata de son nombre d'habitants.

La **Communauté de communes du Val de Sully** a été créée le 1^{er} janvier 2017 suite à la loi NOTRe. Elle est issue de la fusion des Communautés de communes du Sullias et de Val d'Or et Forêt, ainsi que du rattachement de la commune de Vannes sur Cosson. Elle regroupe 19 communes et 24 650 habitants.

Lors de la première réunion du conseil communautaire, Madame LEPELTIER (Maire de Villemurlin) a été élue Présidente. Siègent à ses côtés, 9 Vice-Présidents (*) et 34 conseillers communautaires dont le mandat durera jusqu'aux prochaines élections municipales de 2020.

Pour une action publique efficace, les élus communautaires travaillent en groupe restreint au sein de commissions thématiques qui balayent le spectre des compétences communautaires.

1. Patrick FOULON, Saint Père sur Loire 2. Armelle LEFAUCHEUX, Sully sur Loire 3. Jean-Claude ASSELIN, Saint Benoît sur Loire 4. Luc LEFEBVRE, Bray Saint Aignan 5. Michel AUGER, Bonnée 6. Nicole LEPELTIER, Villemurlin 7. Jean-Luc RIGLET, Sully sur Loire 8. Nicole BRAGUE, Guilly 9. Françoise LAMBERT, Bray Saint Aignan 10. Eric HAUER, Vannes sur Cosson 11. Gilles BURGEVIN, Saint Benoît sur Loire 12. Patrick HÉLAINE, Sully sur Loire 13. Philippe THUILLIER, Germigny des Prés 14. Jeannette LÉVEILLÉ, Sully sur Loire 15. Michèle PRUNEAU, Saint Florent le Jeune 16. Lucette BENOIST, Viglain 17. Gilles LEPELTIER, Lion en Sullias 18. Luc LUTTON, Bonnée 19. Guy ROUSSE-LACORDAIRE, Vannes sur Cosson 20. Sarah RICHARD, Villemurlin 21. Michel RIGAUD, Ouzouer sur Loire 22. Christelle GONDRIY, Ouzouer sur Loire 23. Serge MERCADIÉ, Dampierre en Burly 24. Sylvie IMBERT-QUEYROI, Ouzouer sur Loire 25. Patrick BERTHON, Germigny des Prés 26. Stéphanie LAWRIE, Lion en Sullias 27. Aymeric SERGENT, Ouzouer sur Loire 28. Olivier JORIOT, Guilly 29. Marc NALATO, Les Bordes 30. Christian COLAS, Isdes 31. Olivier ROQUETTE, Cerdon 32. Alain MOTTAIS, Cerdon.

Ne sont pas sur la photo : Gérard BOUDIER *, Les Bordes ; Nadine MICHEL, Les Bordes ; Danielle GRESSETTE, Bray Saint Aignan ; Madeleine FRANCHINA, Dampierre en Burly ; Christiane LANGLOIS, Isdes ; Hubert FOURNIER, Neuvy en Sullias ; Sandrine CORNET, Neuvy en Sullias ; Jean-Pierre AUGER, Saint Aignan le Jaillard ; Caroline BARROS, Saint Aignan le Jaillard ; Fabienne ROLLION, Saint Benoît sur Loire ; Jean-Claude BADAIRE, Saint Florent le Jeune ; Yvette BOUCHARD, Saint Père sur Loire ; Geneviève BAUDE, Sully sur Loire ; Jean-Claude LOPEZ, Sully sur Loire ; André KUYPERS, Sully sur Loire ; Dominique DAIMAY, Sully sur Loire ; René HODEAU, Viglain.

Retrouvez sur www.valdesully.fr tous les comptes-rendus de conseils communautaires.

© Benoist Quintard - L'Image d'un Instant

Les projets - le budget

Vice Président délégué aux finances : *Philippe THUILLIER.*

CULTURE

DF : 375 786 € RF : 92 230 € / DI : 615 314 € RI : 500 €

La Communauté de communes s'est toujours engagée pour le déploiement de la culture en milieu rural (soutien à la lecture publique, enseignement artistique de qualité, animation autour du patrimoine...) et entend développer son offre culturelle.

+ le grand projet : le cinéma à Sully sur Loire. Un projet d'équipement culturel polyvalent (cinéma, spectacles, expositions) est à l'étude autour du cinéma, pour structurer et équilibrer l'offre culturelle du territoire.

Vice Président délégué à la communication, à la culture et au patrimoine : Jean-Claude ASSELIN. Deux groupes de travail spécifiques ont été créés : l'un étudie l'opportunité de fusionner les médiathèques, l'autre, les écoles de musique.



TOURISME

DF : 422 138 € RF : 370 271 € / DI : 2 845 748 € RI : 230 000 €

Seule du département à compter trois monuments patrimoniaux attirant plus de 50 000 visiteurs par an (Oratoire de Germigny des Prés, Abbaye de Saint Benoît sur Loire et Château de Sully sur Loire), la Communauté de communes du Val de Sully a fait du tourisme un levier du développement économique.

+ le grand projet : le Centre d'interprétation s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine bénédictin mais également d'animation pédagogique pour les habitants et touristes.

Vice Président délégué au tourisme et au petit patrimoine : Patrick FOULON. Un conseil d'exploitation regroupant élus et professionnels du tourisme se réunira trois fois par an pour débattre des projets de développement touristique. Son avis est consultatif.



SOCIAL

DF : 435 343 € RF : 329 508 € / DI : 230 833 € RI : 50 960 €

La Communauté de communes du Val de Sully a la volonté de développer les services proposés à la population : dès le 1^{er} septembre, les Accueils de Loisirs, la crèche et l'Animation Jeunesse seront gérés par la Communauté de communes pour l'ensemble du territoire. Provoquer la rencontre, l'échange, l'entraide sont les principaux leitmotivs des élus référents au social.

+ le grand projet : le multi-accueil à Ouzouer sur Loire, un accueil de 30 berceaux pour les 0-3 ans en centre bourg est actuellement à l'étude.

Vice Présidente déléguée à l'action sociale : Lucette BENOIST
Vice Président délégué à la politique de la ville : Jean-Luc RIGLET.

CADRE DE VIE & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DF : 3 493 321 € RF : 3 105 695 € / DI : 7 155 290 € RI : 2 344 314 €

Le bien-être des habitants est au cœur des préoccupations de la Communauté de communes du Val de Sully : être en sécurité, appartenir à un territoire adapté aux besoins des usagers et fonctionnant sur une logique durable pour renforcer son attractivité et son essor.

+ le grand projet : le Centre Aquatique, réaménagement du bâtiment et extension de l'offre > toutes les informations en p3.

Vice Présidente déléguée au cadre de vie : Nicole BRAGUE
Vice Président délégué au développement économique et au projet de territoire : Michel AUGER
Vice Président délégué à la prospective et à l'innovation : Gérard BOUDIER
Vice Président délégué aux travaux : Luc LEFEBVRE.

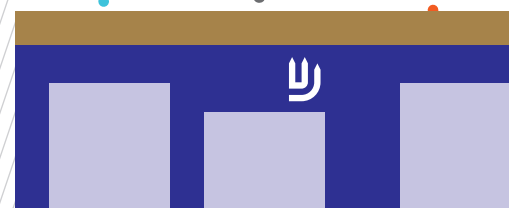
ADMINISTRATION

DF : 23 956 234 € RF : 27 662 112 €
DI : 3 039 960 € RI : 11 754 611 €

Suite à la fusion des Communautés de communes, le siège se trouve à Bonnée. Les services communautaires ont été ré-organisés et les moyens mutualisés pour une maîtrise des coûts.

■ D'où vient l'argent de la collectivité ?

88.46% des recettes de la Communauté de communes proviennent de la fiscalité des entreprises. Elle est essentiellement complétée par des subventions (Etat, Région Département, ...) et par la facturation des services proposés à la population.



■ Que signifient "investissement" et "fonctionnement" ?

En finances publiques, on considère que **l'investissement est ce qui fait varier durablement le patrimoine** de la collectivité (en recettes pour les subventions / en dépenses pour les achats immobiliers et les grands projets par exemple).

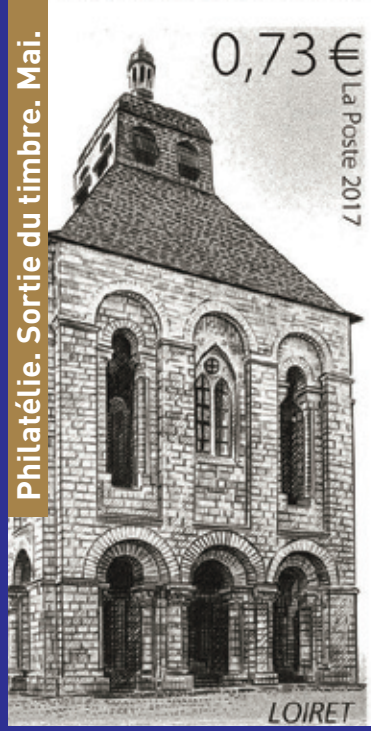
Le **fonctionnement est tout ce qui concerne l'activité courante** (les recettes sont essentiellement liées aux taxes, aux dotations et à la facturation des services rendus : accueil de loisirs, enseignement musical... Les dépenses concernent principalement les achats de fournitures, le personnel et les aides aux communes).

DF = dépenses de fonctionnement RF = recettes de fonctionnement
DI = dépenses d'investissement RI = recettes d'investissement



Théâtre. Vivent les Mariés ! 3 mars.

Philatélie. Sortie du timbre. Mai.



0,73 €

La Poste 2017

Instant(s) de vie

EN VAL DE SULLY



Atelier. Land Art. Février.



Concerts. WE ROCK ! 12 & 13 mai.



Collège. Musiques Actuelles. 19 janvier.



Animation Jeunesse. 11 avril.



Scolaire. Théâtre Magique. 8 février.



Lecture. Bébés Lecteurs. 14 avril.